

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

28 MARS 2024

CI-EUR - Eur | Obligations - Investment Grade - Zone Euro

Actif net du fonds	479 M€	Catégorie Morningstar™:	1 2 3 4 5 6 7
Valeur liquidative	20,19€	Obligations EUR Emprunts Privés	Echelle de risque (1)
Evolution vs M-1	0,25€	★★★★ Notation au 29/02/2024	6 8 9
		★★★★ Notation au 31/01/2024	Classification SFDR ²

Pays dans lesquels le fonds est autorisé à la commercialisation auprès du grand public :

FR IT CHE DEU AUT PRT SWE GBR LUX FIN NOR



GÉRANTS

Bastian GRIES, Maik OHM, Tim WEBER

SOCIÉTÉ DE GESTION

ODDO BHF AM SAS

CARACTÉRISTIQUES

Durée d'investissement conseillée : 3 à 5 ans

Date de création de la part (1ère VL) : 13/03/2002

Date de création du fonds : 13/03/2002

Statut juridique	Compartiment de SICAV Lux. ODDO BHF
Code ISIN	LU0145975065
Code Bloomberg	WESECBA LX
Affectation des résultats	Capitalisation
Souscription min. (initiale)	250000 EUR
Société de gestion (par délégation)	ODDO BHF AM GmbH
Souscriptions / Rachats	12h, à J
Valorisation	Quotidienne
Frais de gestion fixes	Taux annuel de 0,45% maximum, payables trimestriellement et calculés sur base de l'actif net moyen du compartiment pour le mois considéré.
Commission de surperformance	N/A
Commission de souscription	2 % (maximum)
Commission de rachat	0,5 % (maximum)
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,537 %
Com. de mouvement perçue par la société de gestion	Néant

Mesure de risque	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	-0,67	-0,15
Ratio d'information	0,50	0,36
Tracking Error (%)	0,70	0,79

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise une croissance du capital sur le long terme. Le Compartiment investira au moins 2/3 de ses actifs totaux en titres de créance de sociétés publiques ou privées de tous secteurs. Il n'existe pas de limite géographique. 80% au moins des titres de créance sont libellés en euros.

Indicateur de référence : IBoxx € Corporates (TR)

Performances annuelles nettes (en glissement sur 12 mois)										
du	03/14	03/15	03/16	03/17	03/18	03/19	03/20	03/21	03/22	03/23
au	03/15	03/16	03/17	03/18	03/19	03/20	03/21	03/22	03/23	03/24
FONDS	8,3%	-0,4%	2,6%	2,0%	1,7%	-4,4%	10,2%	-5,7%	-7,2%	7,2%
Indicateur de référence	7,2%	0,4%	2,5%	1,7%	2,3%	-3,4%	8,7%	-5,7%	-7,8%	6,7%

Performances calendaires (du 01 janvier au 31 décembre)									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FONDS	-0,8%	4,4%	3,0%	-2,0%	6,6%	2,7%	-0,9%	-13,7%	8,4%
Indicateur de référence	-0,7%	4,7%	2,4%	-1,3%	6,3%	2,7%	-1,1%	-14,2%	8,2%

Performances nettes cumulées et annualisées									
	Performances annualisées			Performances cumulées					
	3 ans	5 ans	10 ans	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FONDS	-2,1%	-0,2%	1,3%	1,3%	0,5%	7,2%	-6,1%	-1,1%	13,7%
Indicateur de référence	-2,4%	-0,5%	1,1%	1,2%	0,4%	6,7%	-7,1%	-2,5%	11,9%

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Volatilité annualisée				
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FONDS	4,2%	5,0%	5,1%	3,9%
Indicateur de référence	4,1%	5,0%	4,9%	3,8%

*Le glossaire des indicateurs utilisés est disponible en téléchargement sur www.am.oddo-bhf.com dans la rubrique «FONDS». | Sources : ODDO BHF AM SAS, Bloomberg, Morningstar®

Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise, utilisée dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

(1) L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il s'échelonne dans une fourchette de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Cet indicateur n'est pas constant et changera en fonction du profil de risque du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le SRI, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. L'atteinte des objectifs de gestion en termes de risque ne peut être garantie.

(2) Les informations relatives au règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) sont consultables dans la rubrique Classification SFDR(2) du document.

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

28 MARS 2024

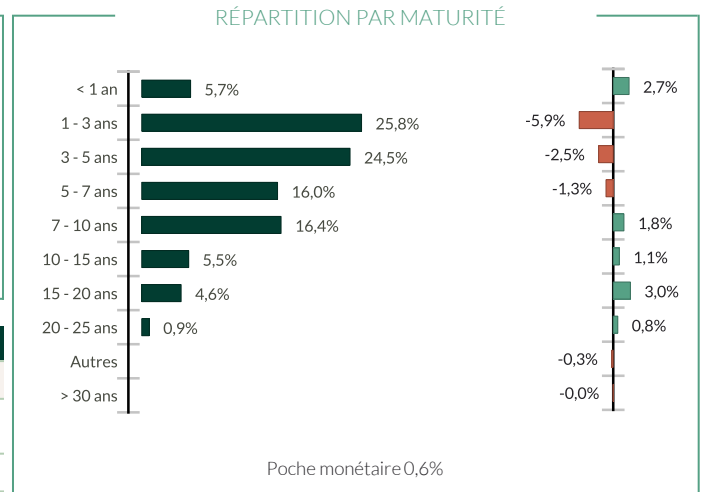
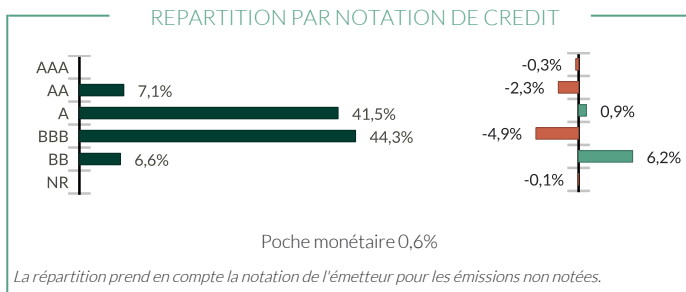
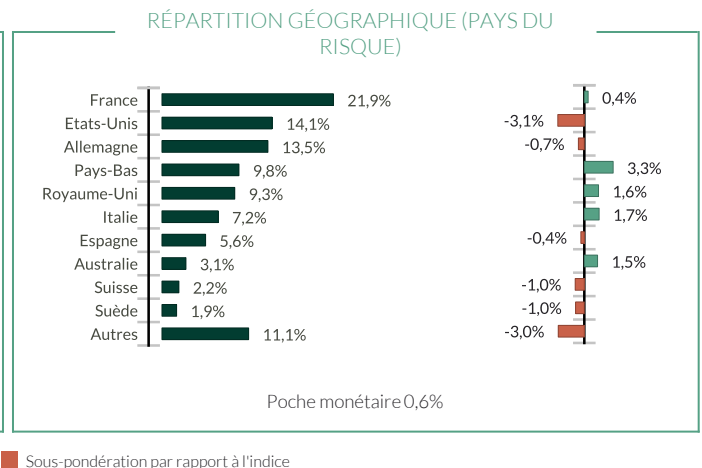
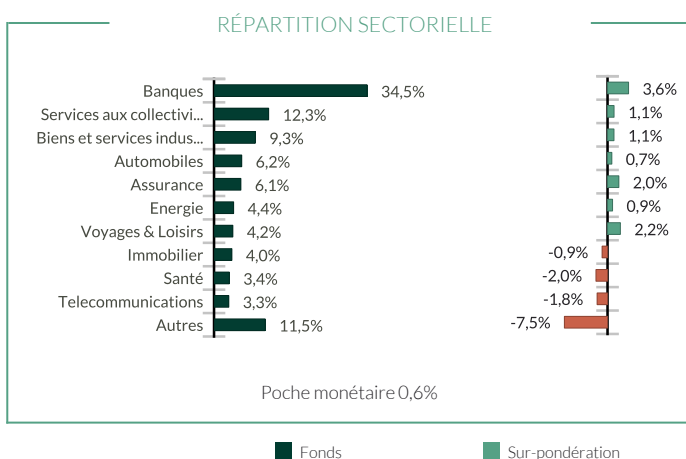
CI-EUR - Eur | Obligations - Investment Grade - Zone Euro

Indicateurs clés	
Rendement actuariel du portefeuille	3,98 %
Rendement actuariel (au pire)	3,76 %
Duration modifiée à maturité	4,88
Duration modifiée au pire	4,80
Maturité moyenne (années)	5,58

Les contrats à terme et les options ne sont pas inclus dans le calcul du rendement. Le "rendement actuariel à l'échéance" est calculé avant la couverture de change. Le "rendement actuariel au pire" est calculé après couverture de change.

Le « taux de rendement actuariel à l'échéance » est une estimation à une date donnée du taux de rendement anticipé d'un portefeuille obligataire à condition que les titres soient détenus jusqu'à échéance. Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement de performance future du fonds. Il peut, par conséquent, être affecté par les risques de taux d'intérêt, de défauts, de réinvestissement et le fait que les obligations ne soient pas détenues jusqu'à l'échéance.

Le « taux de rendement actuariel au pire » est une estimation à une date donnée du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres ne serait pas détenue jusqu'à maturité mais remboursée par anticipation au gré de l'émetteur (Call). Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement de performance future du fonds. Il peut, par conséquent, être affecté par les risques de taux d'intérêt, de défauts, de réinvestissement et le fait que les obligations ne soient pas détenues jusqu'à l'échéance.



Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)		
	FONDS	Indicateur de référence
Intensité carbone pondérée	92,3	117,5
Taux de couverture	100,0%	100,0%

Source MSCI, nous retenons les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur) pour le calcul de l'intensité carbone, exprimée en tonnes CO2 par million d'€ de chiffres d'affaires. Le cash et produits dérivés ne sont pas couverts. Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : voir les détails dans la page 4

Principaux émetteurs en portefeuille				
	Secteur	Pays	Poids dans le fonds (%)	Notation ESG*
CRÉDIT AGRICOLE SA	Assurance	France	2,69	4
BANCO SANTANDER SA	Banques	Espagne	2,48	4
ING GROEP NV	Banques	Pays-Bas	2,29	4
COÖPERATIEVE RABOBANK UA	Banques	Pays-Bas	2,23	3
BOOKING HOLDINGS, INC.	Voyages & Loisirs	Etats-Unis	2,12	2

*le poids des titres couverts est rebasé à 100 | Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5 (opportunité forte) de manière ascendante.

L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en privilégiant les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein d'un univers d'investissement (Best-in-Universe) et/ou les émetteurs démontrant une amélioration de leur pratique ESG dans le temps (Best effort).

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

28 MARS 2024

CI-EUR - Eur | Obligations - Investment Grade - Zone Euro

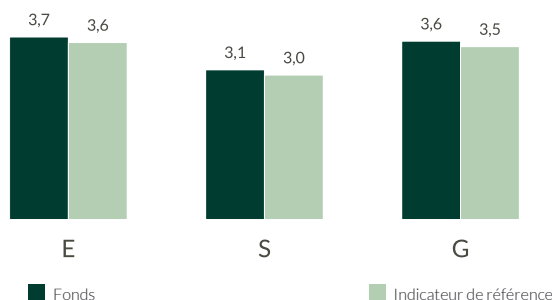
REPORTING INVESTISSEMENT DURABLE - GENERAL

Notation moyenne ESG				
	FONDS		Indicateur de référence	
	mars 2024	mars 2023	mars 2024	mars 2023
Notation ESG	3,6	3,6	3,4	3,3
Couverture ESG**	95,9%	96,4%	83,9%	81,8%

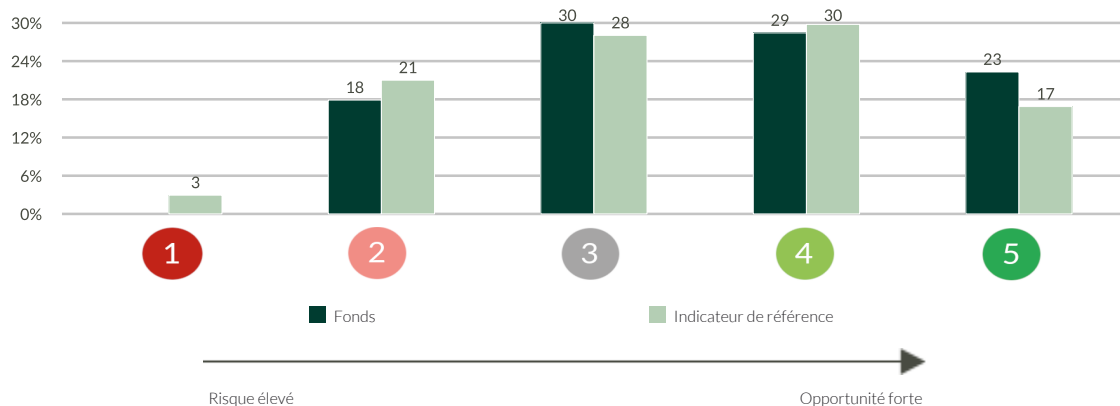
Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5 (opportunité forte) de manière ascendante.

Indicateur de référence : IBoxx € Corporates (TR)

NOTATION MOYENNE E, S ET G*



RÉPARTITION PAR NOTATION ESG** (%)



TOP 5 PAR NOTATION ESG				
	Secteur	Pays	Poids dans le fonds (%)	Notation ESG*
BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MU	Banques	France	2,08	5
AXA SA	Assurance	France	2,03	5
DNB BANK ASA	Banques	Norvège	1,47	5
CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SA	Banques	France	1,44	5
NESTE OYI	Energie	Finlande	1,33	5
Sous-total top 5	-	-	8,35	-

*Notation ESG à la fin de la période. Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5

** : rebasé sur la partie notée du fonds

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

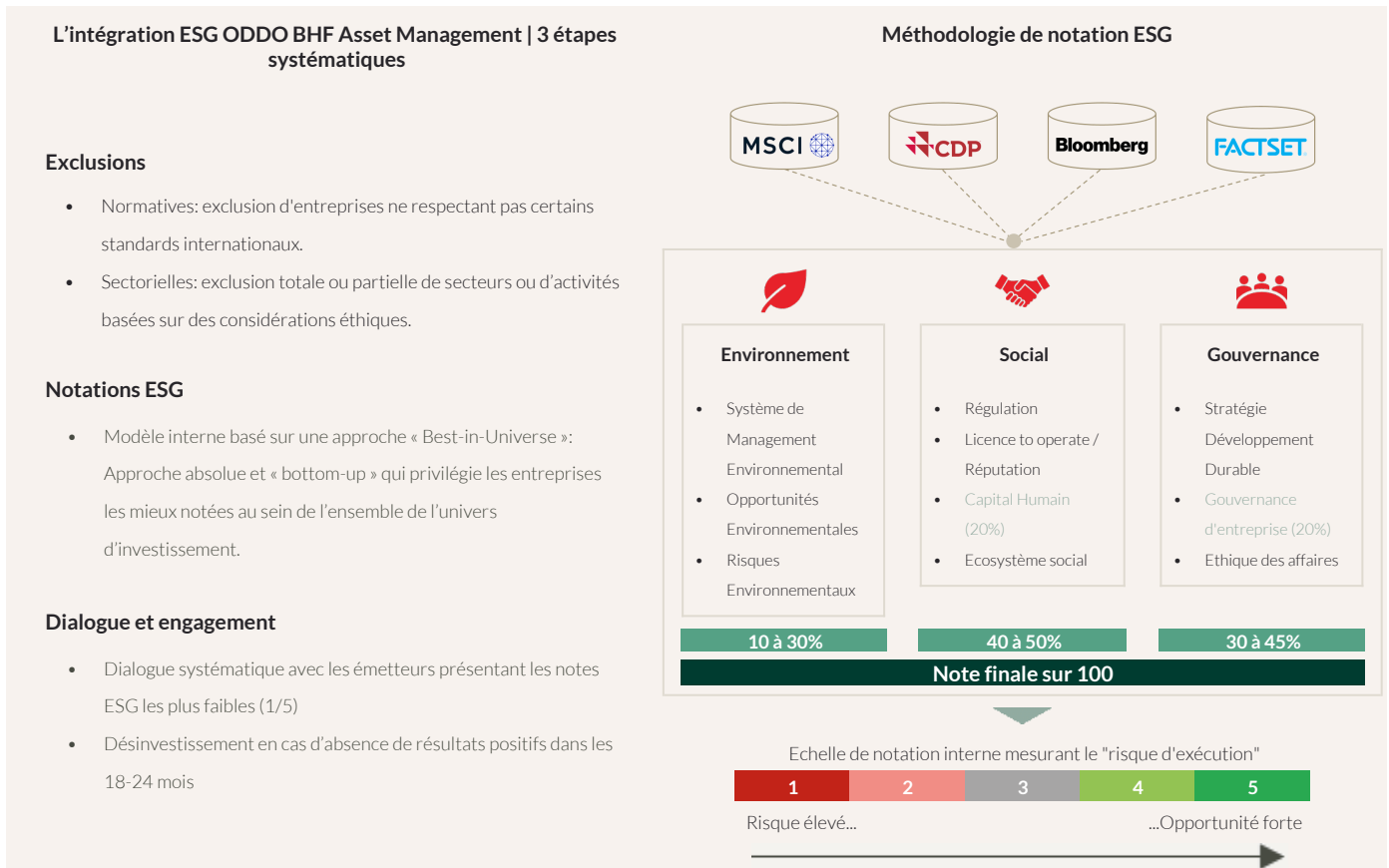
28 MARS 2024

CI-EUR - Eur | Obligations - Investment Grade - Zone Euro

REPORTING INVESTISSEMENT DURABLE – MÉTHODOLOGIE

ODDO BHF AM considère que la mesure d'impact environnemental, social et de gouvernance d'un investissement est une étape essentielle pour la diffusion des bonnes pratiques en matière d'intégration ESG. Pour cela, il est impératif de disposer de critères quantitatifs fiables, simples (pas de retraitement) et permettant la comparaison d'un portefeuille à l'autre quelle que soit leur composition (large vs midcaps, diversité géographique, diversité sectorielle). Le choix des indicateurs est donc déterminant pour la pertinence de la mesure d'impact.

Nous indiquons systématiquement la disponibilité de la donnée au niveau du portefeuille et de son indice de référence.



Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : Nous avons mis à jour notre méthodologie de calcul de l'intensité carbone. À compter du 31 janvier 2023, lorsque les données carbone reportées des entreprises ne sont pas disponibles ou incohérentes, des données carbone estimées sont utilisées. Les estimations sont obtenues en calculant une moyenne sectorielle des émissions scope 1 et 2 rapportées aux revenus des entreprises.

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

28 MARS 2024

CI-EUR - Eur | Obligations - Investment Grade - Zone Euro

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Le sentiment à l'égard des actifs à risque est resté inchangé en mars, ceux-ci continuant de bénéficier d'un solide soutien. D'un point de vue fondamental, les plus importantes publications de données ont concerné le marché du travail et l'inflation aux Etats-Unis. S'agissant du marché du travail, le tableau est plus mitigé qu'au cours des mois précédents, avec des révisions négatives de la masse salariale, une croissance modérée des salaires et une augmentation de 20 pb du taux de chômage. L'IPC est quant à lui ressorti à un niveau plus élevé que prévu pour le deuxième mois consécutif, alimentant l'inquiétude quant à la persistance de l'inflation et aux implications potentielles pour la politique de la Fed. Les réunions des banques centrales ont également focalisé l'attention des investisseurs, qui cherchaient à évaluer le calendrier et la trajectoire de l'assouplissement monétaire largement anticipé. La BCE a adopté un ton accommodant en abaissant ses prévisions de croissance et d'inflation, tout en indiquant qu'il ne fallait pas s'attendre à des réductions de taux avant l'été, dans l'attente de données supplémentaires sur la croissance des salaires dans les prochains mois. La Banque d'Angleterre s'est elle aussi rapprochée d'un début de cycle de réduction des taux, deux de ses plus fervents partisans d'une ligne dure ayant changé leur vote de « hausse » à « statu quo », ouvrant la voie à une nouvelle évolution du consensus. En revanche, la Fed a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation, invoquant la solide dynamique de l'économie, mais a laissé inchangé le nombre médian de baisses de taux dans le graphique à points (« dot plot ») pour 2024, à savoir trois, tout en ajustant à la hausse ses attentes en matière de taux directeurs pour les années suivantes. Le président de la Fed, Jerome Powell, a indiqué que les derniers chiffres de l'inflation n'étaient pas encore inquiétants et que la vigueur du marché du travail ne dissuaderait pas la banque centrale de réduire ses taux. Dans l'ensemble, les résultats de la réunion ont été interprétés comme plutôt accommodants par les marchés, dans la mesure où ceux-ci anticipaient un revirement plus agressif. Enfin, la Banque du Japon a relevé son taux directeur de 10 pb, mettant ainsi fin à 17 années de taux d'intérêt négatifs. Elle a en outre arrêté de surveiller la courbe des taux à 10 ans, mais s'est engagée à continuer d'acheter des JGB afin de garder la volatilité du marché sous contrôle. L'impact de cette annonce sur le marché a été globalement modéré. L'activité sur le marché primaire des obligations d'entreprises est restée soutenue, en particulier du côté du haut rendement, et les nouvelles émissions ont été très bien accueillies par les investisseurs, la classe d'actifs continuant de bénéficier de flux de capitaux positifs. Dans ce contexte, les spreads des obligations d'entreprises investment grade se sont resserrés de 9 pb et ceux des obligations à haut rendement se sont élargis de 4 pb. Les rendements des Bunds allemands et des bons du Trésor américain à 10 ans se sont repliés pour s'établir à 2,30% et 4,20% respectivement.

L'équipe de gestion du fonds a légèrement relevé la position de risque globale. L'allocation a eu une incidence favorable en raison de la surpondération de l'assurance. La sélection de titres a elle aussi été positive, les choix opérés parmi les banques et les services aux collectivités s'étant avérés judicieux.

RISQUES :

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants : risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque lié à la gestion discrétionnaire, risques liés à l'engagement sur des instruments financiers à terme, risque de contrepartie, risque de liquidité des actifs sous jacents, risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement, risque pays émergents, risque de durabilité et à titre accessoire : risque de change, risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles, risques liés à la conversion monétaire

CLASSIFICATION SFDR²

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds transparent, plus comparable et davantage compréhensible par les investisseurs finaux. Article 6 : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement. Article 8 : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Article 9 : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

AVERTISSEMENT

Ce document est établi par ODDO BHF AM SAS. L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF AM SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF AM SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/fr/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire. Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents Etats membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le DIC (DEU, ESP, GB, IRL, NOR, POR, SWD) et le prospectus (DEU, FR, GB) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com. Le fonds est autorisé à la commercialisation en Suisse. Le DIC, le prospectus ainsi que le rapport annuel et le rapport semestriel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP Paribas Securities Services, succursale de Zurich, Selnastrasse 16, 8002 Zurich, Switzerland.

Bien qu'ODDO BHF Asset Management et ses fournisseurs d'informations, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "Informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante de tout instrument ou produit financier ou indice. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages. ©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation.

ODDO BHF AM SAS Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France - Tél. : 33(0) 1 44 51 85 00 [WWW.AM.ODDO-BHF.COM](https://www.am.oddo-bhf.com)